

Image not found or type unknown



## Parent d'enfant français majeur

Par **Jillie**, le **08/08/2014** à **14:37**

Bonjour,

j'ai actuellement 17 ans et ma mère a un titre de séjour d'un an. J'ai peur que l'année prochaine quand je serai majeure elle ne peut plus demander son titre de séjour en tant que parent d'enfant français. Elle a un appartement en son nom et vie en France depuis 5 ans. Veuillez m'indiquer par quel autre moyen pourra-elle renouveler son titre de séjour ou acquérir la nationalité française.

Cordialement, Jil